

Projet IDIRC



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT TRADUCTEUR EN MALAGASY POUR LE GUIDE D'ACTION DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR LES PARLEMENTAIRES

(Award ID 00097146)

Résultat CPD	Référence PTA	Indicateur	
Les institutions démocratiques et les	Produit 2.2 : La culture de la	INDICATEUR 2.2. Nombre	
acteurs en charge de la redevabilité	redevabilité des représentants	d'institutions et acteurs (y compris le	
et de l'Etat de droit ont des	politiques envers la population est	Parlement et l'organe de gestion des	
attributions claires, des ressources et	développée/améliorée	élections) disposant d'outils et de	
des capacités appropriées, exercent	2.2.1 Renforcer les capacités des	compétences nécessaires à l'exercice	
leurs fonctions de façon efficace et	commissions juridiques de l'AN et	de leurs missions et à la promotion de	
transparente et facilitent l'accès à la	du Sénat et de leur staff à analyser	la participation citoyenne y compris	
justice, la lutte contre la corruption et	les textes et projets de loi	les femmes et les jeunes	
la participation citoyenne	- Formation sur l'analyse des projets	Données de référence : 0 (2016)	
	de loi notamment ceux inhérents à la	Cible 2017 : 4	
	justice et à la corruption		

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Madagascar a obtenu un financement du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) dans lequel s'inscrit le projet Institutions Démocratiques Intègres, Représentatives et Crédibles (IDIRC) pour une durée de 2 ans (septembre 2016 à décembre 2018). Ce projet vise à renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques à travers un appui aux institutions de redevabilité et de lutte contre la corruption ainsi qu'à la création d'espaces de dialogue et d'accès à l'information. L'un des produits est de viser à ce que la culture de la redevabilité des représentants politiques envers la population soit développée/améliorée. Les institutions de redevabilité telles que l'Assemblée Nationale (AN) et le Sénat sont plus particulièrement ciblées pour atteindre ce produit.

Un guide d'action de lutte contre la corruption, en version française, a été déjà élaboré dans le but d'engager les parlementaires à lutter efficacement contre la corruption et il s'avère nécessaire de le produire également en langue malagasy afin d'en faciliter la compréhension et l'utilisation. Ainsi, le projet recrute un consultant « traducteur » en malagasy.

2. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global consiste à contribuer à la mise en œuvre effective de l'approche sectorielle de Lutte contre la Corruption au niveau des Elus Députés et Sénateurs.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

En collaboration avec le BIANCO et les acteurs concernés par le Guide, Assemblée Nationale et Sénat, le Consultant « traducteur » va :

- Traduire le guide de lutte contre la corruption pour les parlementaires en version malagasy, tout en maintenant l'esprit du guide et utilisant un langage compréhensible.

4. RESULTATS ATTENDUS

- Le guide de lutte contre la corruption pour les parlementaires est traduit en version malagasy, tout en maintenant l'esprit du guide et utilisant un langage compréhensible.

METHODOLOGIE

Le consultant « traducteur » travaillera en étroite collaboration avec les Unités de Communication de chaque partie concernées surtout celles du PNUD et du BIANCO. Il sera sous la supervision du Conseiller en gouvernance du PNUD ainsi que du point focal par intérim du projet IDIRC.

Des réunions périodiques seront effectuées entre le consultant et toutes les parties concernées surtout la consultante qui a rédigé le guide en français afin que le premier puisse s'imprégner du principal fil conducteur et esprit du guide et déterminer les langages appropriés.

6. LIVRABLES

Le consultant devra remettre au PNUD le guide de lutte contre la corruption pour les parlementaires en version malagasy.

7. CRITERES DE QUALITE

LIVRABLES	CRITERES DE QUALITE	MOYENS DE VERIFICATION
Le guide de lutte contre la corruption pour les	Interaction permanente avec le BIANCO et la consultante	1 Guide traduit en
parlementaires est traduit en version malagasy,	rédactrice de la version française du guide	malagasy
tout en maintenant l'esprit du guide et utilisant	Langages quotidiens et courants et non académiques,	
un langage compréhensible	adaptables à tout public	17 -

8. DUREE DE LA MISSION

La mission durera dix (10) jours ouvrables de travail effectif.

9. PROFIL DU CONSULTANT NATIONAL

Education et expérience professionnelle

- Maitrise en malagasy, Droit ou équivalent,
- 5 ans d'expériences professionnelles en tant que traducteur écrit,
- Expérience dans une consultance similaire.

Compétence et aptitudes :

- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe;
- Excellentes capacités de communications rédactionnelles;
- Connaissance approfondie des termes techniques employés dans la lutte contre la corruption ;
- Savoir rédiger et maîtriser des méthodes éprouvées dans l'art de la traduction ;
- Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision;
- Maîtrise de la langue française et malagasy;
- Bonne maîtrise des outils informatiques.

Critères de sélection

Le consultant national devra avoir les qualifications minimales requises pour être considéré pour l'analyse technique de sa méthodologie (voir paragraphe précédent). Seules les offres techniques des consultants qualifiés seront évaluées selon la grille ci-dessous :

Objet	Note/100 Critère exclusif
Maitrise en malagasy, Droit ou équivalent	
5 ans d'expériences professionnelles en tant que traducteur écrit	15 points
Expérience dans une consultance similaire	25 points
La compréhension de la mission	25 points
La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables	35 points

Documents à fournir dans le dossier de candidature

Les consultants intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des TdRs et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée;
- CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références et leurs contacts.

Une proposition financière

- L'offre financière devra être détaillée et inclura les honoraires pour les 10 jours d'intervention ainsi que les éventuels frais occasionnés par la mission. Les frais de déplacements et de communication liés à l'exécution de la mission seront à la charge du (de la) consultant(e). Aucun déplacement en-dehors d'Antananarivo n'est prévu.
- La durée de la mission ne doit pas dépasser 10 jours prestés.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les honoraires en tenant compte du nombre de jours de travail prévus.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD. Pour la présente mission, les paiements seront effectués comme suit /

* Paiement des honoraires au terme de la mission et après remise du rapport final validé.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

En cas d'insatisfaction justifiée, le PNUD se réserve le droit de ne pas considérer le candidat.

Les consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre aura été évaluée et confirmée comme:

En adéquation avec les Termes de Référence de la mission

Ayant obtenu le plus haut score à l'évaluation combinée de l'offre technique et financière.

* Evaluation Technique : 70 %

* Evaluation financière : 30 %

Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

Rédigés par :

Ravakasoa ANDRIAMAHOLY, Point focal par intérim - Projet IDIRC

Visés par :

Alessandro BOZZINI, Conseiller en Gouvernance

Visés par :

Deleau RAZAFIMANANTSOA, Team Leader Gouvernance

Approuvés par :

Marie DIMOND, DRRP du PNUD